



CERTIFICATION CONJOINTE GROUPEMENT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

PASSER D'UN NATIONALISME DE SITE À UN PATRIOTISME DE GROUPE !

- Déployer la démarche qualité sécurité évaluation au sein du groupement bien au-delà de la simple juxtaposition des démarches des établissements le constituant.
- Engager et maintenir la démarche qualité territoriale au profit des filières de soins, parcours patient, thématiques et processus,.
- Réussir la certification conjointe de son groupement.
- Engager le groupement dans le dispositif de certification le plus adapté à son projet médical et soignant.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

Le programme pédagogique détaillé ci-dessous est mis en œuvre au profit de chaque filière de soins, des parcours patient, des thématiques et processus tels que spécifiés par la HAS.

- Diagnostic par établissements des organisations et dispositions mises en place pour maîtriser la filière, le parcours, la thématique ou le processus,
- Prise en compte des diagnostics par établissement que sont le dernier compte qualité et le compte rendu de la dernière certification,
- Bilan des forces et des faiblesses des dispositifs locaux,
- Co-construction avec les consultants des cartographies et dispositifs territoriaux de maîtrise des filières, parcours, thématiques ou processus,
- Formalisation du manuel de procédures correspondant,
- Formalisation du plan des formations nécessaires,
- Formalisation du plan d'évaluation,
- Formalisation ultime du plan d'actions correctives ou actions de mise en conformité aux exigences de

la certification.

- Accompagnement méthodologique et pratique de l'évaluation interne et des traceurs.
-
- Formalisation du compte qualité issu de l'évaluation interne.
 - Cartographie des risques et approche systémique, cotation des risques en termes de criticité résiduelle.
 - Formulation de préconisations par risque et formalisation du plan d'actions correspondant.
 - Revue de projet d'évaluation ou d'EPP, valorisation des résultats et actualisation du plan d'actions correspondant.
 - Revue des indicateurs, valorisation des résultats et actualisation du plan d'actions correspondant.
 - Accompagnement de la saisie du compte qualité et de sa transmission à la HAS dans les délais requis.
 - Préparation ultime territoriale et locale à la visite de certification.
-
- Accompagnement de la mise en œuvre des préconisations selon une priorité préétablie.
 - Valorisation des travaux réalisés depuis la transmission du compte qualité à la HAS.
 - Préparation des responsables territoriaux et locaux et des équipes aux entretiens avec les experts-visiteurs et aux investigations par le patient traceur et le système traceur.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Prise en compte des acquis des équipes concernées,
- Apports cognitifs sur les bonnes pratiques de la qualité et de la gestion des risques (maîtrise des processus et des risques),
- Bonnes pratiques de gestion de projet (cadrage, objectifs et résultats attendus, conduite de projet et revue de projet),
- Benchmarking et valorisation de l'expérience et des acquis partagés,
- Retour d'expérience et amélioration continue.

SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentations animées des méthodes et outils nécessaires ;

- Support de prise de notes structurées associé à la présentation méthodologique (livret pédagogique) ;
-
- Dossier documentaire, procédures écrites et formulaires ;
 - Exemples et supports électroniques réutilisables ;
 - Remise de la documentation produite en séance ;

PUBLIC

Seront impliqués et contribueront au déploiement du système de management territorial des filières de soins, parcours patient, thématiques et processus :

- Les pilotes territoriaux et locaux des parcours, thématiques et processus inclus dans le champ de la démarche conjointe de certification,
- Les équipes et groupes de travail territoriaux et locaux impliqués dans la démarche,
- L'ensemble des responsables territoriaux et locaux des thématiques et processus constituant l'activité du groupement et des établissements.

DURÉE

- La formation est proposée pour une durée de 5 à 15 jours en fonction des besoins de l'établissement.
- Elle pourra être associée à d'autres programmes nécessaires dans le champ de la démarche qualité et gestion des risques pour la préparation de la certification.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi continue de la mission avec la Gouvernance et la structure de pilotage ;
- Écoute et prise en compte des acquis des participants préalables à la formation (formation antérieure sur le sujet, pratique de terrain, expérience) ;
- Écoute et prise en compte des attentes des participants au début de la formation ;
- Écoute active et continue des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées ;
- Évaluation « à chaud » des acquis, de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme

de la formation, par tour de table et questionnaire de satisfaction ;

-
- *Évaluation à 6 mois / 1 an de la mise en œuvre effective des acquis de la formation pour les participants et de la satisfaction du commanditaire.*

PRÉREQUIS

- Le système de management territorial de la qualité et de la gestion des risques a été déployé au sein au GHT et mis en œuvre.
- Voir le programme pédagogique **MANAGEMENT TERRITORIAL DE LA QUALITÉ GROUPEMENT**.

BUDGET PÉDAGOGIQUE

- Le budget pédagogique sera établi sur demande en fonction de la durée et de la densité du programme de formation requis par l'établissement.

Siège social / Région sud
54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille

04 91 75 75 75



Région Nord
20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

contact@adequationsante.com